



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Communiqué de presse
Vincennes, le 5 avril 2018

Concours Général Agricole 2018 : Une médaille d'argent pour un bénéficiaire de la marque *Esprit parc national*

A l'occasion de la remise des prix de l'édition 2018 du Concours Général Agricole dans le cadre du Salon international de l'agriculture 2018, le miel toutes fleurs de montagne de Joseph Ponce, le Rucher Arrensois (Hautes-Pyrénées), a reçu la médaille d'argent dans la catégorie « miel de montagne clair ». Une belle reconnaissance pour ce bénéficiaire de la marque *Esprit parc national*, marque qui valorise une offre d'hébergements, de restauration, de produits locaux, d'activités et de séjours authentiques et naturels, créés et imaginés dans les territoires des dix parcs nationaux de France.

Le Concours Général Agricole, créé en 1870, sélectionne et prime les meilleurs produits du terroir français, les animaux reproducteurs et les prairies et parcours.

Les miels *Esprit parc national*, respectueux de la nature et des abeilles

La marque ***Esprit parc national***, marque collective des parcs nationaux français lancée en 2015, met en valeur des produits et services imaginés et créés par des hommes et des femmes qui s'engagent dans la préservation et la promotion de ces territoires d'exception.



© Etienne Farand - Parc national des Pyrénées

Les miels *Esprit parc national*, dont le miel de **Joseph Ponce, lauréat du Concours Général Agricole 2018**, sont produits avec des pratiques respectueuses de la biodiversité : la miellée est issue de ruches situées dans le territoire du Parc national des Pyrénées, les ruches sont en bois et les ruchers entretenus sans produits chimiques. Les traitements s'inspirent de l'agriculture biologique, avec une extraction réalisée de façon douce pour que les miels conservent toutes leurs qualités.



© Etienne Farand - Parc national des Pyrénées

Joseph Ponce, apiculteur depuis plus de vingt ans, réalise son miel à partir de ruchers d'abeilles noires, positionnés sur les hauteurs d'Arrens-Marsous, à partir de 1000 mètres d'altitude. L'apiculteur n'en est pas à sa première récompense : médaillé d'or en 2016 et argent en 2017 pour son miel d'acacia, il fait rayonner la marque *Esprit parc national* auprès des consommateurs.

A propos des Parcs nationaux de France

Les 10 parcs nationaux de France - la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Ecrins, le Mercantour, la Guadeloupe, La Réunion, la Guyane et les Calanques, et bientôt les forêts de Champagne et de Bourgogne, sont des espaces naturels protégés riches de paysages exceptionnels qui abritent une faune et une flore remarquables. Espaces de vie et de ressourcement pour l'homme, ils sont un atout majeur pour la France en matière d'étude et d'observation des milieux, mais aussi en termes d'accueil du public et de pédagogie de l'environnement et du développement durable. Ce travail de sentinelle, réalisé depuis plus de 50 ans doit être valorisé et partagé plus largement avec tous les acteurs de la protection de la nature, mais aussi les citoyens. C'est le sens de leur rattachement à l'Agence française pour la biodiversité (AFB).

www.parcsnationaux.fr

A propos de l'Agence française pour la biodiversité

L'Agence française pour la biodiversité est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. Créée le 1^{er} janvier 2017, elle regroupe désormais l'Agence des aires marines protégées, l'Atelier technique des espaces naturels, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et Parcs nationaux de France. Elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

www.afbiodiversite.fr



[@AFBiodiversité](https://twitter.com/AFBiodiversité)

Contacts Agence française pour la biodiversité :

Laurence Chabanis | 04 67 41 67 54 | laurence.chabanis@afbiodiversite.fr

Chargée de mission tourisme, accès à la nature et marque collective

Direction parcs naturels marins, parcs nationaux et territoires

Service presse | presse@afbiodiversite.fr | 01 45 14 37 40